

Demande de mise en service de chauffe-eau thermodynamique sur air extrait

Date de validité tarifs :
31/03/2019

À adresser par fax au **04 72 45 21 95**
ou par mail à interventions-constructeur@groupe-atlantic.com

COORDONNÉES DU DISTRIBUTEUR

N° de commande :

Société :

Contact :

Code Postal :

Ville :

e-mail :

COORDONNÉES DU CHANTIER

Maison neuve

Maison de + de 2 ans

Nom :

Téléphone :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

COORDONNÉES DE L'INSTALLATEUR (Merci de laisser un numéro où vous joindre facilement, portable de préférence)

Société :

Personne à contacter :

e-mail :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Fax :

Portable :

FACTURATION DE LA MISE EN SERVICE

À qui facturer la mise en service ?

Distributeur*

Particulier

Installateur

***Si facturation au distributeur, joindre impérativement le bon de commande avec la demande de mise en service**

PRODUITS (Modèle à préciser impérativement)

Chauffe-eau thermodynamique sur air extrait

Modèle :

216 € HT

Code article du ballon :

N° de série :

Travaux compris dans notre prestation :

- Contrôle du respect des préconisations d'installation du constructeur
- Contrôle du câblage et des tensions
- Mise en route
- Vérification du réseau aéraulique
- Réglage des pressions d'air
- Vérification des sondes et de l'écoulement des condensats
- Réglage des paramètres et explications
- Envoi d'un rapport de mise en service
- Envoi d'un certificat d'étanchéité du circuit frigorifique

PRÉ-REQUIS (si ces pré-requis ne sont pas respectés, un forfait de déplacement de 150 euros sera facturé)

- Présence de l'installateur indispensable
- Les bouches de ventilation doivent être en place
- L'installation doit être conforme aux données du constructeur
- Le chauffe-eau doit être mis en eau
- L'écoulement des condensats doit être raccordé
- Les réseaux hydrauliques et aérauliques doivent être raccordés
- Dans le cas de combles non chauffés, le conduit doit être isolé par 50mm de laine de verre minimum
- **Pour les constructions neuves, le compteur électrique doit être le compteur définitif**

Mise en service souhaitée entre le et le

(Demande à retourner au moins 2 semaines avant la date d'intervention souhaitée)

Cachet :

Signature :